Bull. Mus. natn. Hist. nat., Paris, 4e sér., 7, 1985,
section A, n° 1 : 235-247.

Systématique des Lézards Scincidés de la région malgache

XVII. *Gongylus splendidus* A. Grandidier, 1872, *Scelotes macrolepis* Boulenger, 1888, et *Scelotes decaryi* Angel, 1930

par Édouard-R. Brygoo

Résumé. — Redescription de *G. splendidus* d'après 24 spécimens. *S. macrolepis* n'est connu que par deux spécimens et *S. decaryi* par son holotype. Ces trois espèces appartiennent au genre *Amphiglossus* Duméril et Bibron, 1839. Les rapports de *A. splendidus* avec *A. frontoparietalis* et *A. ardouini* sont précisés. *A. decaryi* apparaît comme une forme évoluée de *A. macrolepis*. Des cartes de répartition sont proposées et la composition du genre *Amphiglossus* précisée.

Abstract. — A new description of *G. splendidus* is based on 24 specimens. *S. macrolepis* is known only by two specimens and the related *S. decaryi* by its holotype. These three species belong to the genus *Amphiglossus* Duméril et Bibron, 1839. The relationships between *A. splendidus*, *A. frontoparietalis* and *A. ardouini* are redefined. Distributional maps are proposed and the content of the genus *Amphiglossus* is given.

E.-R. Brygoo, *Laboratoire de Zoologie, Reptiles et Amphibiens, Muséum national d'Histoire naturelle, 25, rue Cuvier, 75005 Paris, France.*

Des notes précédentes (Brygoo, 1979-1983) nous ont permis de passer en revue la quasi-totalité des Scincinés malgaches naguère attribués au genre *Scelotes*. Trois espèces restent à examiner. Si *Gongylus splendidus* est assez bien représenté dans les collections des Musées, il n'en est pas de même de *Scelotes macrolepis* et de *Scelotes decaryi* connus le premier par deux spécimens et le second par le seul holotype. Nous allons examiner successivement le cas de ces trois lézards.

1. **Gongylus splendidus** A. Grandidier, 1872

(*Annls Sci. nat.*, Zool., 5, **15**, art. 20 : 8.)

Matériel examiné

La description originale insiste surtout sur la livrée remarquable de ce scinque, qui est à l'origine de son nom : « D'un blanc rougeâtre coupé transversalement de 21 bandes brunes de la tête à l'origine de la queue ». Elle indique la longueur du corps, 111 mm, et la terra

typica « Berounounou (pays des Betsileos) ». L'holotype, par monotypie, porte le n° MHNP [1] 7734 (ex 3039 n) (fig. 1).

Outre l'holotype, nous avons examiné les spécimens suivants : MHNP 30.329, 39.14, 1963.420-1 ; BM 82.2.57.28-32, 94.2.27.1-2, 95.11.12.13-15 ; MCZ 110302, 112230 ; CHNM 72.804-5, 72.807-9 ; ZMH RO 1273 ; Pasteur 57. Soit vingt-quatre individus entiers et le crâne préparé FM 72.806.

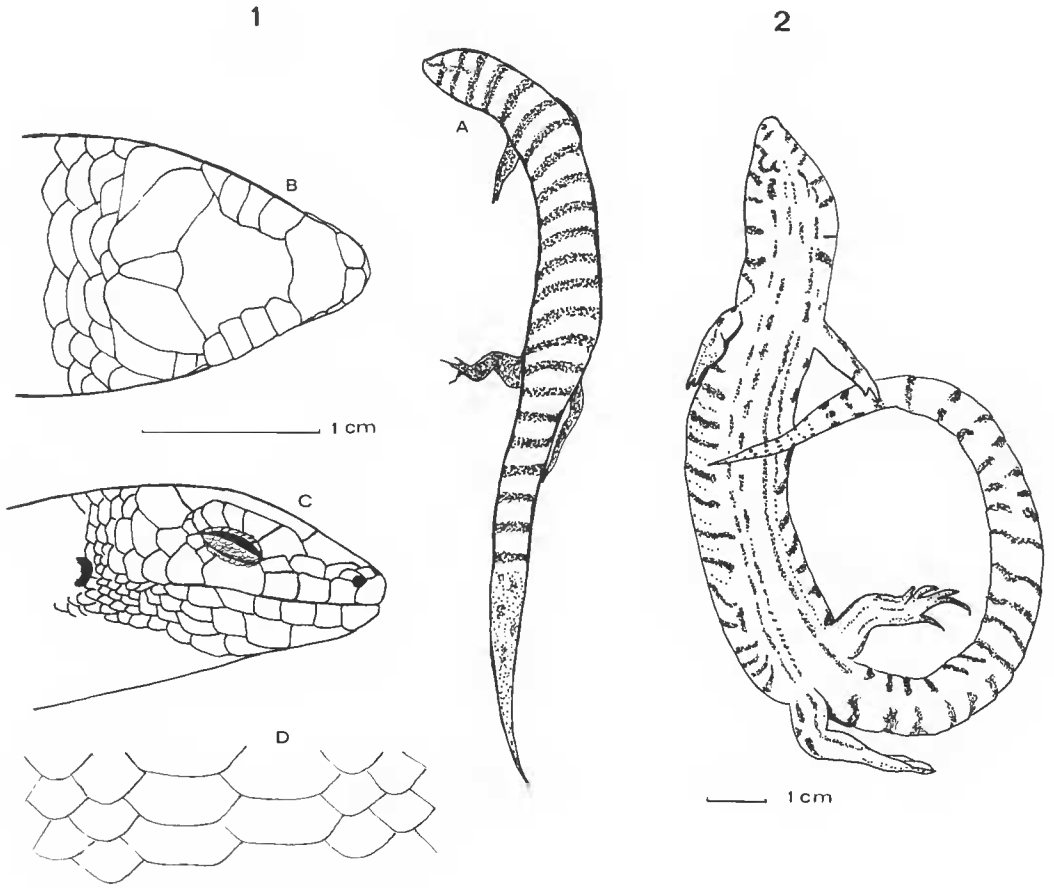

FIG. 1-2. — 1, Holotype de *Amphiglossus splendidus* (MHNP 7734) : A, aspect général ; B-C, écaillure céphalique ; D, détail des écailles médiodorsales ; 2, Face inférieure d'un spécimen juvénile *Amphiglossus splendidus* (BM 82.2.25.32).

1. MHNP : Muséum national d'Histoire naturelle, Paris ; BM : British Museum (Natural History) ; MCZ : Museum of comparative Zoology, Harvard ; CHNM/FMNH : Field Museum of Natural History, Chicago ; ZMH : Zoologisch Museum, Hamburg ; Pasteur : collection Georges Pasteur, Montpellier.

DESCRIPTION

ANGEL (1942, pl. XX, fig. 4) et MERTENS (1955, n° 6) ont publié des photographies de l'animal entier.

Lézard robuste, aux membres courts mais bien développés, corps légèrement aplati dorso-ventralement, plus large en son milieu, sans cou marqué. Les lignes transversales sombres, régulièrement espacées sur le dos, la première se trouvant au niveau des pariétales, la dernière à l'extrémité de la queue, du moins lorsque celle-ci n'est pas régénérée, sont tout à fait caractéristiques. Ces bandes, plus étroites que les intervalles qui les séparent, sont habituellement simples mais certaines peuvent, parfois, se bifurquer. Au niveau de la face inférieure la coloration est assez variable. Abdomen et gueule peuvent être blanchâtres avec seulement quelques points sombres à l'extrémité antérieure comme chez l'holotype. Pour certains spécimens, des points sombres, apparemment sans répartition systématisée, parsèment la face inférieure, tandis que chez d'autres ils ébauchent des lignes longitudinales (deux chez MHNP 3914, trois chez MHNP 63.421, quatre chez P.57). Chez un spécimen juvénile (fig. 2) l'ornementation est encore plus importante.

Écaillure : Interpariétale sans contact avec les susoculaires, celles-ci habituellement au nombre de quatre, parfois cinq, postnasale présente, six ou sept labiales supérieures, la quatrième sous l'œil. Selon ANGEL (1942 : 132) « Narine percée dans une petite nasale » ; en fait, chez *splendidus*, comme chez les espèces voisines, la nasale se trouve réduite à une partie d'anneau bordant la zone postérieure de l'orifice. L'écaille elle-même n'est souvent pas discernable. Le nombre des rangs d'écailles autour du milieu du corps varie de 28 à 32 (28 : 5, 29 : 2, 30 : 16, 32 : 1) ; le nombre d'écailles entre menton et cloaque varie de 73 à 84, mais 17 spécimens sur 24 en ont de 80 à 83. Les deux séries d'écailles médiodorsales sont nettement plus larges que les autres. Sous le quatrième doigt, le nombre des écailles varie de neuf à treize avec un maximum de fréquence pour neuf ; sous le quatrième orteil, il varie de treize à dix-huit avec un maximum à seize (onze sujets).

Vertèbres présacrées (VPS) : Le nombre des VPS varie de trente-trois à trente-six (33 : 3, 35 : 3, 36 : 19). Les deux sujets à 33 VPS proviennent l'un d'Antanimora (MHNP 30.329) et l'autre (BM 95.11.12.13) de Fianarantsoa. Compte tenu de l'imprécision de cette dernière donnée, ville principale d'une vaste province, il n'est pas possible de savoir si les deux spécimens à faible nombre de VPS proviennent ou non de la même région.

DIMENSIONS

Le plus grand spécimen observé, du moins pour la tête et le corps, est le MHNP 63.420 de l'Imotra, 117 mm, dont la queue tronquée ne mesure que 115 mm. Pour le spécimen BM 82.2.25.28, la longueur totale atteint 240 mm dont 135 pour une queue partiellement régénérée. Le pourcentage d'importance relative de la queue par rapport à la longueur totale est, chez ce spécimen, de 56 %, valeur que l'on retrouve chez le CHNM 72.809 où la queue mesure 116 mm pour une longueur totale de 204. La longueur moyenne de la tête et du corps (T + C) pour les N/2 plus grands spécimens est de 105,83 mm ; pour ces spécimens, la largeur moyenne (La) est de 16,15 mm. Le rapport T + C/La est de 6,74.

L'importance relative du membre postérieur (MP), évaluée par le rapport T + C/MP, est de 3,39.

HABITAT ET DOMAINE GÉOGRAPHIQUE (fig. 3)

Différents récolteurs, R. DECARY, K. L. KOCH, Ch. A. DOMERGUE, ont signalé avoir capturé ces lézards sous des pierres, le dernier précisant « sur un massif de granite désagrégé ».

Selon ANGEL (1942 : 121 et 132), *S. splendidus* serait une espèce ubiquiste, rencontrée dans le sud-est, le centre, le nord-est et le nord-ouest de Madagascar. Mais les deux localisations du nord sont erronées : la première correspond à la récolte de A. GRANDIDIER (MHNP 95.212) dont MOCQUARD (1895 : 101) faisait, à tort, un juvénile de *G. splendidus*,

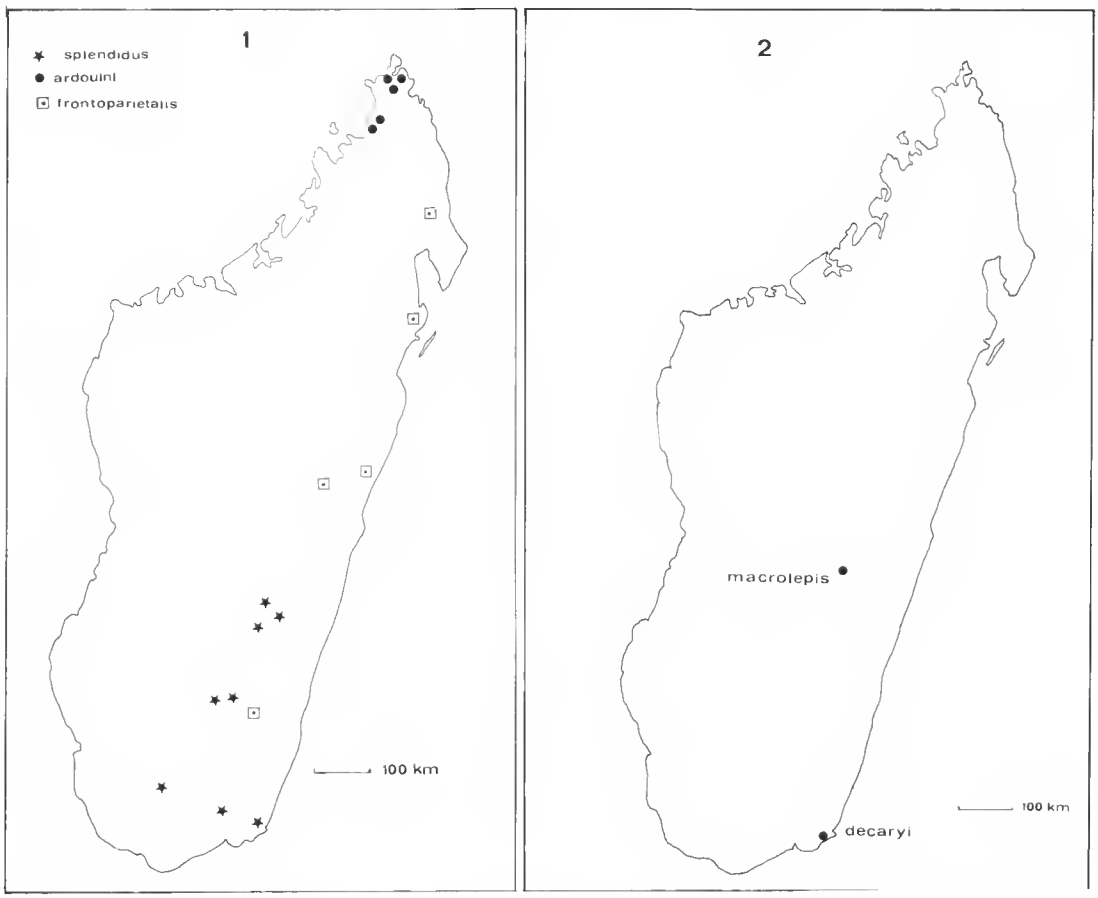

FIG. 3. — Localisation des récoltes : 1, *Amphiglossus splendidus*, *A. ardouini* et *A. frontoparietalis* ; 2, *Amphiglossus macrolepis* et de *A. decaryi*.

alors qu'il s'agit d'un spécimen d'*Amphiglossus frontoparietalis* (Boulenger, 1889) (cf. Brygoo, 1981). Pour le nord-ouest, l'erreur provient de ce que Angel (1942 : 17) y localisait Beronono [1], sans doute après consultation d'un atlas où se trouve mentionné un village de ce nom, entre Port-Bergé et Marovoay, sans tenir compte de la précision donnée par Grandidier, « Pays des Betsiléos », qui situe de manière certaine la terra typica dans le centre-est, même si aujourd'hui la localisation exacte de ce Beronono ne peut être retrouvée. Ces rectifications faites, le domaine de *S. splendidus* se présente comme homogène et situé dans les régions Centre et Sud-Est, aucune récolte ne provenant jusqu'à présent de la région côtière.

Pour le matériel examiné, les localités de récolte connues sont les suivantes (avec mention du collecteur) : Fianarantsoa, Dr. C. Forsyth Major, ix.1894 ; Ankafana (est du Betsileo), Rév. W. Deans Cowan ; Antanimora, alt. 300 m, R. Decary, vii.1926 ; Imotra (Centre-Sud), alt. 1 300 m, Karl L. Koch, iv-vii.1953 ; Fort-Dauphin, Georg. F. Holste, 8.iv.1902 ; 2,5 km est de Morafeno, 10 km nord-est de Bekily, Ch. A. Domergue, 6.vii. 1960.

Position taxinomique

Décrite dans le genre *Gongylus*, l'espèce *splendidus* a ensuite été placée successivement dans les genres suivants : *Seps (G.)* par Boettger (1877 : 35), *Gongylus* par Boettger (1881 : 97), *Sepsina* par Boulenger (1887 : 418), Mocquard (1895 : 101, 1909 : 32) ; et *Scelotes* par Angel (1942 : 132), Blanc (1981 : 61). Nous considérons qu'elle appartient au genre *Amphiglossus* (cf. Brygoo, 1982 : 1199).

Affinités

Maintenant que cette espèce est bien connue, son identification n'offre aucune difficulté du fait de sa livrée rayée si caractéristique. Ses affinités avec les autres espèces du genre doivent être considérées d'une part sous l'angle de la tendance générale de l'évolution du groupe, augmentation du nombre des VPS et réduction de l'importance des membres, et d'autre part sous celui de deux éléments morphologiques particuliers, la coloration et les rangs d'écailles médiodorsales élargies.

Tant par le nombre relativement faible de ses VPS (33 à 36) que par le développement normal des membres (T + C/MP nettement inférieur à 4) cette espèce appartient au groupe des *Amphiglossus* s. l. les moins « évolués ». Elle se trouve l'une des espèces les plus proches du sous-genre *Madascincus* avec *frontoparietalis* (32-33 VPS) et *macrolepis* (33 VPS). Or, chacune de ces deux espèces partage avec *splendidus* un autre caractère remarquable : l'existence de deux rangs d'écailles agrandies en position médiodorsale (*macrolepis*) ; la présence de bandes sombres transversales, au moins sur la partie antérieure du corps (*frontoparietalis*).

A l'occasion de la mise en synonymie de *Scelotes praeornatus* Angel, 1938, avec *Sep-*

1. Beronono, en malgache, littéralement : « là où il y a beaucoup de lait ».

sina frontoparietalis Boulenger, 1889, nous avons (Brygoo, 1981) donné une redescription sommaire de cette espèce que nous avons ensuite (Brygoo, 1982) placée dans le genre *Amphiglossus*. Le tableau I présente un certain nombre de données complémentaires. *A. frontoparietalis* est de taille moyenne nettement inférieure à *A. splendidus*, 61,8 mm pour 105,8 ; il est plus svelte mais avec des membres postérieurs relativement plus importants. Le nombre des VPS est moins élevé, 33 au lieu de 36. Si les nombres d'écailles autour du corps et sous le quatrième orteil sont comparables, celui des écailles entre menton et cloaque est moins important chez *frontoparietalis* (72) que chez *splendidus* (82). Alors que chez *splendidus* les rayures transversales sont présentes sur tout le corps et même sur la queue, lorsque celle-ci n'est pas régénérée, elles n'occupent que la partie antérieure du corps chez *frontoparietalis*. Deux autres *Amphiglossus*, l'un de Madagascar, *A. ardouini*, l'autre des Glorieuses, *A. valhallae*, présentent ce dernier type de rayures transversales. Dans l'état actuel des connaissances les aires de répartition de *splendidus* et de *frontoparietalis* sont complémentaires.

A titre de comparaison nous donnons dans le tableau I les données chiffrées concernant *A. ardouini* et l'espèce voisine des Glorieuses, *A. valhallae* (cf. Brygoo, 1983). *A. ardouini*, de taille nettement supérieure (moyenne 131,5 mm) à celle de *A. splendidus* (105,8), est plus svelte, avec des membres postérieurs moins importants. Le nombre des écailles, autour du corps, entre menton et cloaque et sous le quatrième orteil, est plus élevé chez *ardouini*. La différence chiffrée la plus significative est celle du nombre des VPS, 36 au maximum chez *splendidus*, 44-45 chez *ardouini*. L'aire de répartition de *A. ardouini*, localisée dans l'extrême nord et nord-ouest de l'île, est nettement distincte de celles de *A. splendidus* et de *A. frontoparietalis*.

2. **Scelotes macrolepis** Boulenger, 1888

(*Ann. Mag. nat. Hist.*, 6e s. (1) : 102.)

Matériel

L'holotype, BM 1946.8.21.23, récolté par le Rév. R. Baron, n'a pas de localité d'origine. A notre connaissance, le seul autre spécimen appartenant à cette espèce est le BM 95.7.4.6, récolté près d'Ambositra, dans la forêt d'Ambohimitompo. Malheureusement, ce spécimen est dans un si mauvais état qu'il est très difficilement manipulable et donc inexploitable pour toute observation précise. Cependant, son identité ne semble pas faire de doute, la présence de la troisième labiale sous l'œil étant un excellent caractère de diagnostic.

Description

Les principaux éléments de la description originale sont les suivants : « Third upper labial below the centre of the eye and entering the orbit » ; « Eighteen scales round the middle of the body, the two median dorsal series broader than the others » ; « Rufous

TABLEAU 1. — Principaux caractères différentiels des *Amphiglossus* étudiés.

Amphiglossus	N	Dimensions [1] maximales				Moyennes [2]		Rapports [2]		Nbre [3] de	Nombre d'écailles [3]		
		L	T + C	Q	La	T + C	La	$\frac{T+C}{MP}$	$\frac{T+C}{La}$	VPS	a.C.	M.A.	4e O.
splendidus	24	232	117	116	36	105,8	16,1	3,39	6,74	33(36)	28(30)32	73(82)84	13(16)18
frontoparietalis	15	198	76	126	11	61,8	11,3	2,68	7,30	32(33)	28(30)32	65(72)	13(16)19
ardouini	8	282	137	166	16,5	131,5	15,0	4,15	8,43	44-45	(32)33	96(100)104	15(18)20
valhallae	3	191	100	91	14	97,0	12,1	4,10	8,17	44	28	95-98	13-14
macrolepis	2	73	32	41	4,8	—	—	4,00	6,66	33	18	60	6
decaryi	1	102	43	59	5,0	—	—	6,14	8,60	42	20	78	12

1. Dimensions en mm ; elles peuvent avoir été relevées chez des individus différents.
2. Moyennes et rapports calculés sur les N/2 plus grands spécimens.
3. Mode entre parenthèses, entouré par les extrêmes.

N, nombre ; L, longueur ; T, tête ; C, corps ; La, largeur ; MP, membre postérieur ; VPS, vertèbres présacrées ; a.C., autour du corps . M.A., entre menton et cloaque ; 4e O., sous le quatrième orteil.

above, with longitudinal series of blackish spots ; a pale dorso-lateral streak ; lower parts whitish, with longitudinal series of dark brown dots, interrupted on the throat and middle of the belly, larger under the tail ». L'espèce n'a pas été figurée.

Lézard tétrapode, pentadactyle, à queue importante ne se rétrécissant que très progressivement et à tête courte, s'élargissant rapidement, sans cou.

Écaillure : Interpariétale sans contact avec les susoculaires, celles-ci au nombre de quatre, postnasale présente, troisième labiale supérieure sous l'œil. Les dix-huit rangs d'écailles autour du corps, dont les deux médiodorsaux formés d'éléments plus grands que les autres, sont l'élément caractéristique de cette espèce qui se trouve avoir le plus petit nombre de rangs d'écailles de toutes les espèces du groupe. L'holotype a 60 écailles entre menton et cloaque. Le nombre des écailles sous le 4e doigt et sous le 4e orteil est de six. Si ce petit nombre d'écailles sous l'orteil se révélait constant ce serait un autre élément de diagnostic intéressant.

Vertèbres présacrées : Les deux spécimens ont 33 VPS.

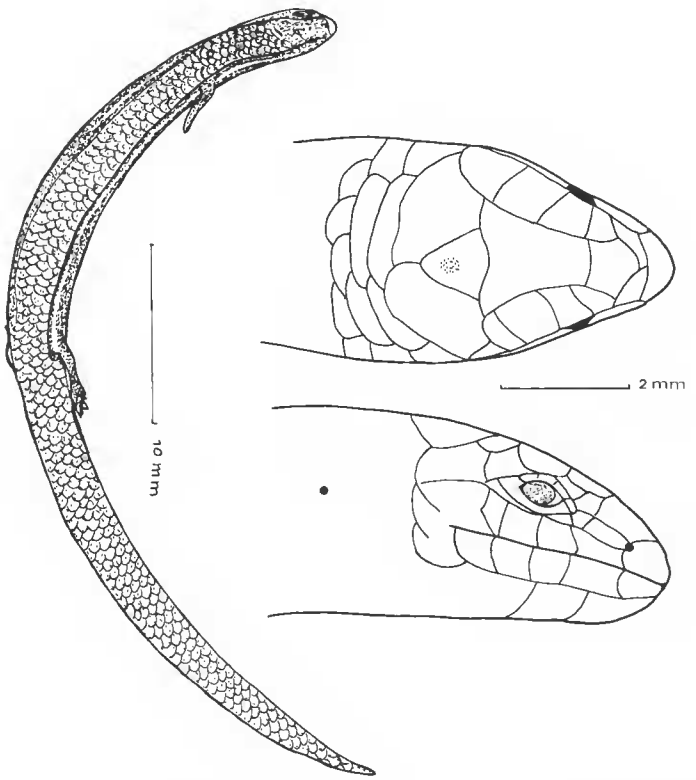

FIG. 4. — Aspect général et schémas des écailles céphaliques de l'holotype d'*Amphiglossus macrolepis* (BM 1946. 8.21.23).

Dimensions

L'holotype mesure 73 mm dont 41 pour la queue, le second spécimen a un corps de même taille mais une queue tronquée de 6 mm ; la largeur maximale est de 4,8 mm d'où un rapport T + C/La de 6,66. Le membre postérieur mesure 6 mm, rapport T + C/MP de 4,00.

Répartition géographique (fig. 3)

La terra typica est inconnue ; le second spécimen provient de la région d'Ambositra. Angel (1942 : 132, 138) donne le Sud-Est comme région et Fort-Dauphin comme localité. Aucun *S. macrolepis* ne figure dans les collections du Muséum de Paris mais Angel (1931 : 113) avait identifié comme tel un spécimen récolté à Fort-Dauphin dont il fit ensuite le type d'une espèce nouvelle, *S. decaryi* ; c'est donc là l'origine de cette erreur de localisation. Pour le moment l'espèce est à rechercher dans la région d'Ambositra, centre de Madagascar.

Position taxinomique et diagnose

L'appartenance générique de cette espèce, décrite dans le genre *Scelotes*, n'a pas été discutée depuis. Nous considérons qu'elle appartient au genre *Amphiglossus* Duméril et Bibron, 1839, tel que nous l'avons redéfini en 1980.

Cette espèce est remarquable parce que l'on y trouve associés des caractères traduisant une adaptation déjà marquée à la vie souterraine et (ou) rampante, tels que le corps cylindrique et la réduction des membres avec un nombre relativement peu élevé de VPS : 33.

La morphologie générale, le petit nombre de rang d'écailles autour du corps et le double rang d'écailles élargies au milieu du dos sont communs avec *A. decaryi*, mais cette espèce a la 4e écaille sous l'œil et surtout 42 VPS au lieu de 33.

3. **Scelotes Decaryi** Angel, 1930

(*Bull. Mus. natn. Hist. nat, Paris*, 2e sér., **2** (5) : 506-507.)

Matériel

L'espèce n'est encore connue que par son holotype, MHNP 30.336, capturé en juillet 1926 sur les rochers de la zone littorale de Fort-Dauphin, par Raymond Decary.

Description

L'espèce a été représentée par Angel en 1942 (pl. IV, fig. 3 et 3a, profil et apex de la tête et pl. XIX, fig. 4, animal entier de dos).

Fin lézard cylindrique, tétrapode pentadactyle, dont les membres sont réduits. Pas de cou ni de limite marquée entre le corps et la queue. Le dessus est brun foncé avec des lignes longitudinales de marques plus sombres ; chaque écaille dorsale porte une tache sombre à contours irréguliers. Le dessous est clair, sans taches.

Écaillure : L'interpariétale n'est pas en contact avec les susoculaires ; celles-ci sont au nombre de quatre. Présence d'une postnasale et de six labiales supérieures, la quatrième en position de sousoculaire. Vingt à vingt-deux rangs d'écailles autour du corps, les deux rangs dorsaux médians sont formés par des écailles nettement plus larges que les autres, toutefois ce caractère n'est net que vers la partie distale du corps ; au niveau des épaules, les écailles sont de même taille. Soixante-dix-huit écailles entre menton et cloaque, cinq écailles sous le quatrième doigt, douze sous le quatrième orteil.

Nombre de VPS : 42.

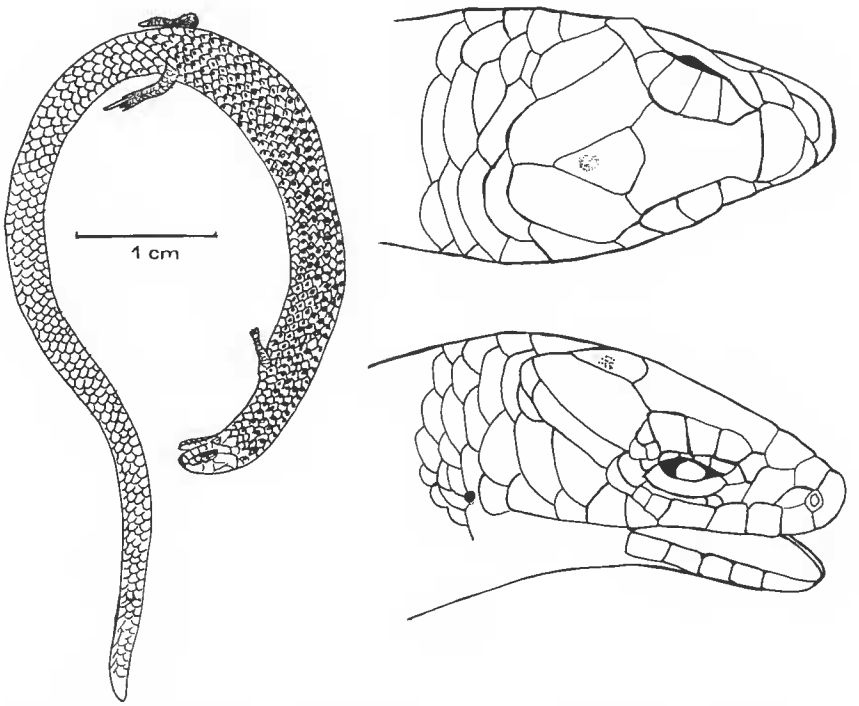

FIG. 5. — Aspect général et schémas des écailles céphaliques de l'holotype d'*Amphiglossus decaryi* (MHNP 30. 336).

DIMENSIONS

L'animal entier mesure 102 mm dont 59 pour la queue, celle-ci est donc nettement plus longue que le reste du corps puisqu'elle représente 57,8 % de la longueur totale : La largeur est de 5 mm d'où un rapport T + C/La de 8,60, particulièrement élevé, traduisant bien la

sveltesse de l'animal. Le membre postérieur ne mesure que 7 mm ; le rapport T + C/MP est de 6,14, matérialisant l'importante réduction subie par cet organe.

Position taxinomique

L'espèce a été décrite dans le genre *Scelotes* ; nous la plaçons, du fait de la morphologie de son interpariétale, dans le genre *Amphiglossus*.

Affinités

Angel (1930 : 507 ; 1942 : 129) a souligné les rapports de *A. decaryi* avec *A. macrolepis*, espèce à laquelle il avait d'ailleurs, dans un premier temps, attribué le spécimen récolté par Decary (1930-31 : 113). Ces deux espèces ont en commun un petit nombre de rangs d'écailles autour du corps et l'existence d'écailles agrandies en position médiodorsales. Angel séparait les deux espèces, essentiellement, par le rang de la labiale supérieure en position de sousoculaire, la troisième chez *macrolepis*, la quatrième chez *decaryi*. En raison du très petit nombre des spécimens connus pour l'une et l'autre espèce (trois au total) on ne pouvait pas éliminer absolument la possibilité d'une variation de caractère individuel : le dénombrement des VPS, en mettant en évidence une différence très significative, est venu confirmer la validité de ces deux espèces. Sur ces données on peut envisager l'hypothèse que *A. decaryi* soit une forme plus évoluée (augmentation du nombre des VPS, réduction plus marquée de l'importance relative des membres postérieurs) de *A. macrolepis*. Elle ne peut cependant en dériver directement en raison du fait que *A. macrolepis* possède lui aussi, avec la réduction du nombre des labiales supérieures, un caractère évolué que ne possède pas *A. decaryi*.

Composition du genre *Amphiglossus*

Avec cette note se termine la révision des espèces malgaches naguère attribuées au genre *Scelotes* s. l. Ces Scincinés tétrapodes se répartissent en deux genres, *Androngo* et *Amphiglossus*. Nous avons donné, en 1982, la composition du premier qui comprend quatre espèces endémiques de Madagascar. Le second, que nous avons redéfini en 1980 et 1982, comprend vingt-quatre espèces dont vingt-deux malgaches, une des îles Comores, *A. johannae*, et une des îles Glorieuses, *A. valhallae*. Ces espèces se répartissent les unes en deux sous-genres bien caractérisés, le nominal et *Madascincus*, chacun avec trois espèces, les autres en un groupe plus hétérogène de dix-huit espèces dont les deux non malgaches. La répartition de ces espèces en un ou plusieurs sous-genres ne pourra intervenir que lorsque de nouvelles récoltes et de nouvelles études auront permis de préciser leurs affinités réciproques.

La composition du genre *Amphiglossus* est la suivante :

Amphiglossus Duméril et Bibron, 1839

Espèce-type : *A. astrolabi* Duméril et Bibron, 1839

S.-g. *Amphiglossus (Amphiglossus)*

A. (A.) astrolabi D. et B., 1839
A. (A.) reticulatus (Kaudern, 1922)
A. (A.) waterloti (Angel, 1930)

S.-g. *Amphiglossus (Madascincus)* Brygoo, 1982

Espèce-type : *Gongylomorphus melanopleura* (Günther, 1877) [= *Sepsina vulsini* Barbour, 1918]

A. (M.) ankodabensis (Angel, 1930)
A. (M.) mouroundavae (Grandidier, 1872) [= *Scelotes bellyi* Mocquard, 1894]

Amphiglossus s. l.

A. andranovahensis (Angel, 1933)
A. ardouini (Mocquard, 1897)
A. decaryi (Angel, 1930)
A. frontoparietalis (Boulenger, 1889) [= *Scelotes praeornatus* Angel, 1938]
A. gastrostictus (O'Shaughnessy, 1879)
A. igneocaudatus (Grandidier, 1867)
A. intermedius (Boettger, 1913)
A. johannae (Günther, 1880) [1]
A. macrocercus (Günther, 1882)
A. macrolepis (Boulenger, 1888)
A. melanurus (Günther, 1877)
A. ornaticeps (Boulenger, 1896)
A. poecilopus (Barbour et Loveridge, 1928)
A. polleni (Grandidier, 1869)
A. splendidus (Grandidier, 1872)
A. stumpffi (Boettger, 1892)
A. tsaratananensis (Brygoo, 1981)
A. valhallae (Boulenger, 1900) [1]

Remerciements

A. F. Stimson, du British Museum (Natural History), le professeur Dr. H. W. Koepcke, du Musée zoologique de Hambourg, J. P. Rosado et Pere Alberch, du Musée de Zoologie comparée d'Harvard, R. F. Inger et A. Resetar, du Field Museum de Chicago, et G. Pasteur, de Montpellier, ont mis à ma disposition le matériel indispensable pour cette étude. Je les en remercie très vivement. Je remercie également Georges Pasteur et Alain Dubois d'avoir accepté de relire le manuscrit d'un œil critique.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Angel, Fernand, 1930. — Diagnoses d'espèces nouvelles de Lézards de Madagascar appartenant au genre *Scelotes*. *Bull. Mus. natn. Hist. nat., Paris*, 2e sér., **2** (5) : 506-509.

— 1931. — Sur l'habitat d'un certain nombre de lézards de Madagascar. *Bull. Acad. malgache*, nlle sér. (1930), **13** : 109-116.

— 1942. — Les Lézards de Madagascar. *Mém. Acad. malgache*, fasc. 36 : 194 p. et 21 pl.

1. Espèce non malgache.

BLANC, Charles P., 1981. — Batraciens et Reptiles : Formes et couleurs insolites. *In* : Madagascar, un sanctuaire de la nature. Philippe Oberlé édit. : 57-62, pl. 29-32.

BOETTGER, Oskar, 1877. — Die Reptilien und Amphibien von Madagascar. Frankfurt a.m., Ch. Winter, 55 p. et 1 pl.

— 1881. — Die Reptilien und Amphibien von Madagascar. Dritter Nachtrag. *Abh. senckenb. naturforsch. Ges.*, **12** : 435-558.

BOULENGER, George Albert, 1887. — Catalogue of the Lizards ... vol. III, London, 575 p. et 40 pl.

BRYGOO, Édouard-R., 1980*a*. — Systématique des Lézards Scincidés de la région malgache. 1. *Scelotes trivittatus* (Boulenger, 1896) nov. comb. synonyme de *Scelotes trilineatus* Angel, 1949. *Bull. Mus. natn. Hist. nat., Paris*, 4e sér., **1** (1979) A (4) : 1115-1120.

— 1980*b*. — Systématique ... II. *Amphiglossus astrolabi* Duméril et Bibron, 1839 ; *Gongylus polleni* Grandidier, 1869 ; *Gongylus stumpffi* Boettger, 1882, et *Scelotes waterloti* Angel, 1930. *Ibid.*, **2**, A (2) : 525-539.

— 1982. — Systématique ... IX. Nouvelles unités taxinomiques pour les *Scelotes* s. l. *Ibid.*, **3** (1981), A (4) : 1193-1294.

— 1983. — Systématique ... X. Rapports de *Gongylus johannae* Günther, 1880, des Comores, et de *Sepsina valhallae* Boulenger, 1909, des Glorieuses, avec les espèces malgaches. *Ibid.*, **5**, A (2) : 651-660.

MERTENS, Robert, 1955. — Studien über die Reptilienfauna Madagaskars. 1. Beobachtungen an einigen madagassischen Reptilien im Leben. *Zool. Gart.*, **22** (1/3) : 57-73.

MOCQUARD, François, 1895. — Sur les Reptiles recueillis à Madagascar de 1867 à 1885. *Bull. Soc. philomath. Paris*, 8e sér., **7** : 93-111.

— 1909. — Synopsis des familles, genres et espèces des Reptiles écailleux et des Batraciens de Madagascar. *Nouv. Archs Mus. Hist. nat., Paris*, 5e sér., **1** : 110 p.